District Drôme Ardèche de Football

COMITÉ DE DIRECTION

COMPTE-RENDU N°6
Réunion du lundi 31/01/2022

MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Présents	Excusés	Absents
VALLET Jean-François	X		
ARNAUD Roland	X		
AUBERT Philippe	X		
BETTON Bernard	X		
BRESSON Claude	X		
BRET Vincent	X		
BRUNEL Nicolas	X		
BRUYAT Pascal	X		
D'AGOSTINO Dominique	X		
DELORME Bernard	X		
DJEDOU Djamel	X		
FAURIE Pierre	X		
GALES Gérald	X		
GIRON Patrick	X		
JULIEN Laurent		X	
LAULAGNET Roselyne	X		
MARLHIN Alexandre	X		
MONTALBANO Stéphan	X		
PEALAT Philippe	X		
PELIN Nathalie		X	
PION Jean Marie		X	
REBOULLET Mathilde	X		
VILLAND Jean François	X		
ZAVADA Richard	X		

SALARIÉS PRÉSENTS :

NOM - Prénom	Fonction	Présents	En Visio	Excusés	Absents
VALLET Yohann	CTR Chargé du Plan de Performance et Formation			X	
FOURNEL Thibault	Responsable Développement et Communication		X		

ORDRE DU JOUR :

I. RECUEUILLEMENT ERIC MILHAN

II. INFORMATIONS DU PRESIDENT

   A. PROTOCOLE SANITAIRE
   B. SITUATION LICENCE
   C. RETOUR SUR LE COLLEGE DES PRESIDENTS LAURAFOOT
   D. REGLEMENT FINANCIER
   E. DOSSIER FOOT EN MILIEU SCOLAIRE
   F. REFERENT FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE
   G. FC BOURGUISAN (BOURG ARGENTAL)

III. FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

IV. BUDGET DDAF

V. MEDAILLE DE DISTRICT

VI. AMENAGEMENT DISTRICT

VII. COMPETITION BEACH SOCCER

VIII. CALENDRIER A VENIR

IX. ARBITRAGE

X. REGLEMENT CHALLENGE DU FAIR-PLAY

XI. COMPETITIONS JEUNES

XII. FINALE RID ELECTION U15 F

XIII. REUNION DE SECTEUR

I. RECUEUILLEMENT ERIC MILHAN

En préambule de ce Comité de Direction, les membres de celui-ci ont partagé un long moment de recueillement en la mémoire d'Eric.

II. INFORMATIONS DU PRESIDENT

A. PROTOCOLE SANITAIRE

Le dernier protocole sanitaire mis à jour au 24/01/2022 est présenté. Les modifications de celui-ci portent essentiellement sur la modification du PASS SANITAIRE en PASS VACCINAL pour les licenciés de 16ans et plus. Il est rappelé la date du 16 février qui devrait permettre aux clubs d'ouvrir à nouveau leurs buvettes. En effet, celles-ci représentent une ressource financière indispensable à la vie associative d'une organisation. Les membres du Comité de Direction évoquent la situation des calendriers sportifs à la suite des différents reports de rencontres.

B. SITUATION LICENCE

Le DDAF compte 26 171 licenciés au 31/12/2022. La tendance de l'évolution des licenciés est identique à celle de la LAuRAFoot.

C. RETOUR SUR LE COLLEGE DES PRESIDENTS LAURAFOOT

Le Président informe les membres de la mise en place du nouveau logiciel YPAREO. Celui-ci a pour but de remplacer Open Portal dans le cadre de la gestion des formations (dirigeants, éducateurs, arbitres). YPAREO est un logiciel de gestion mis en place par l'Institut de Formation du Football. A. CROCHET et T. FOURNEL se formeront sur ce logiciel lors de la formation prévue à cet effet. Celle-ci se déroulera à la LAuRAFoot les 1er et 2 février 2022.

Dans ce cadre, le Président explique à nouveau les obligations qui incomberont le District dans le cadre du projet de régionalisation de la formation par l'IFF.

D. REGLEMENT FINANCIER

Le Président informe des sanctions sportives mise en place par la LAuRAFoot dans le cadre du règlement financier. Les quelques clubs Drôme-Ardéchois en retard de paiement ont été appelé afin d'éviter le retrait de points prévu par le règlement. Il sera rappelé aux clubs lors des réunions de secteur l'obligation de consultation de l'adresse électronique officielle du club « @laurafoot.org ».

E. DOSSIER FOOT EN MILIEU SCOLAIRE

JF. VALLET effectue un état des lieux du dossier Foot en Milieu Scolaire. A ce jour, 23 établissements disposent d'une SSS, d'une Classe Foot ou d'un Atelier Foot en Drôme-Ardèche. P. PEALAT effectue une explication relative aux labélisations FFF et Rectorale. Il évoque également l'état d'avancement de ce dossier dans sa globalité et la volonté de mettre en place des rencontres interclasses en fin d'année scolaire.

F. REFERENT FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

Le Président informe qu'ERIC THIVOLLE sera désormais l'unique référent pour les clubs en cas de questionnement sur la feuille de match informatisée.

G. FC BOURGUISAN (BOURG ARGENTAL)

JF. VALLET informe de la réception d'un courrier validant le souhait du club du FC BOURGUISAN (Bourg Argental) de rejoindre le District Drôme-Ardèche de Football. Une demande de la part du club pour changer de District sera adressée à la LAuRAFoot pour être traité lors du prochain CD de Ligue. Le District de la Loire et le District Drôme-Ardèche ont déjà donné leur accord pour ce changement. R. ZAVADA informe les membres du déplacement de la commission des terrains du District à Bourg Argental afin d'évoquer avec les dirigeants du club le classement des installations.

III. FONDS D'AIDE AU FOOTBALL AMATEUR

Le Président informe des dossiers complets soumis à la LFA lors de la réunion du mois de janvier 2022 :

- Infrastructure : Pôle House : ENT S SARRAS ST VALLIER : 15 000 €
- Transport : Véhicule : O. VALENCE : 13 000 €

R. ZAVADA et T. FOURNEL présentent les différents projets d'infrastructures en cours sur le territoire et des dossiers FAFA en cours relatifs à ceux-ci. Le Président rappelle que les dossiers sont traités par ordre d'arrivée dès lors que ceux-ci sont complets. T. FOURNEL informe de la mise en place, par la LFA, d'une newsletter « FAFA » à destination des collectivités.

IV. BUDGET DDAF

T. FOURNEL présente à la demande et sous le couvert du Président le projet de mise en place d'une comptabilité analytique au sein du District. Celle-ci permettra une lecture fluide et en temps réel des produits et des dépenses. En effet, cet outil apparait comme un vrai atout pour le pilotage de l'institution car elle est une source d'informations qui permettra d'affiner la stratégie, de prendre les bonnes décisions dans le but d'améliorer la performance de l'institution. La commission des finances du District aura à charge de mener à bien ce projet.

V. MEDAILLE DE DISTRICT / PLAQUETTE FEDERALE

Médaille de District : Le Président rappelle que cette distinction est importante afin de valoriser les bénévoles de nos clubs. Les responsables de secteur ont pour mission de proposer des récipiendaires au Comité de Direction lors du prochain CD.

Plaquette fédérale : Les plaquettes fédérales représentent les anniversaires des clubs. En 2022, deux clubs fêteront leurs 75 ans et cinq clubs fêteront leurs 50 ans. A ce titre, une plaquette fédérale de la Fédération Française de Football va être créer. Dans ce cadre, le Président contactera les présidents des clubs respectifs pour les en informer.

VI. AMENAGEMENT DISTRICT

Le Comité de Direction souhaite afficher les portraits des Présidents de Commissions disparus ces dernières années au sein des salles de réunion de leur commission respective. N. BRUNEL et D. DJEDOU ont à charge de faire le nécessaire.

VII. COMPETITION BEACH SOCCER

D. D'AGOSTINO et C. BRESSON effectuent le compte rendu de la réunion organisée par Y. VALLET qui s'est tenue le 20 janvier 2022. Ils informent les membres qu'une compétition à 12 équipes verra le jour et se déroulera entre les mois d'avril et juin 2022 sur les installations de Guilherand-Granges et Vesseaux. La compétition s'organisera en deux poules de 6 équipes. Les clubs souhaitant participer devront s'inscrire avant le 28 février 2022.

A ce jour, 18 clubs sont intéressés pour participer à cette compétition. Il est également décidé que les droits d'engagement des équipes dans cette compétition seront gratuits. Des formations à destination des arbitres et des éducateurs de beach soccer seront effectués en amont de cette compétition.

Le règlement de la compétition est à peaufiner.

Le Président rappelle qu'un séminaire des CTR Français en charge du Beach Soccer se déroulera à Guilherand-Granges du 5 au 7 avril 2022. Par ailleurs l'Equipe de France de Beach Soccer effectuera un stage à Vesseaux du 30 mars au 2 avril 2022.

VIII. CALENDRIER A VENIR

Le Président rappelle que toutes les dates doivent figurer sur le Google Calendar du District afin de traduire l'utilisation des salles, l'activité du district et la disponibilité de ses dirigeants.

IX. ARBITRAGE

N. BRUNEL informe des modifications relatives à la vérification du statut des éducateurs. En effet, les arbitres auront pour mission de vérifier que l'éducateur présent sur le banc de touche est bien celui indiqué sur la feuille de match. Cependant, il appartient à la commission de l'encadrement des équipes de vérifier les feuilles de match afin de s'assurer que l'éducateur inscrit est bel et bien l'éducateur qui couvre la catégorie d'un point de vue réglementaire. Ce nouveau système sera mis en place dès les prochaines journées de championnat.

X. REGLEMENT CHALLENGE DU FAIR-PLAY

En l'absence de L. JULIEN, P. BRUYAT présente les conclusions du groupe de travail qui avait pour mission de remettre au gout du jour le « Challenge du Fair-Play ». Sur le principe, le Comité de Direction valide la proposition du groupe de travail. Il restera à définir le règlement ainsi que le périmètre précis de celui-ci afin de le présenter aux réunions de secteur.

XI. COMPETITIONS JEUNES

Compte tenu du contexte sanitaire actuel, la Commission des Jeunes informe le Comité de Direction de leur décision d'annuler les compétitions Futsal Jeunes (demi-finales / finale).

Par ailleurs, Mme REBOULLET évoque le fait qu'un simple clic sur l'autodiagnostic « Label » de l'outil Footclubs suffit à être éligible au Critérium U13 organisé par la LAuRAFoot. Le non-engagement dans une réelle démarche de labélisation ne permettra pas d'être éligible au Critérium U13. Il est décidé de mettre à jour les textes règlementaires à ce sujet.

Mme REBOULLET informe de la mise en place de la FMI pour les compétitions U13 D1 pour la dernière phase de la saison 2021/22.

XII. FINALE RID SELECTION U15 F

Le Président informe qu'à la suite de la victoire du rassemblement inter district secteur OUEST par notre équipe U15F, une finale contre la sélection du district de la Haute Loire (vainqueur du rassemblement EST) sera organisée en format allez/retour :

- Le match aller se déroulera le 18 avril 2022 à Annonay.
- Le match retour se déroulera le 6 juin 2022 (lieu à confirmer).

XIII. REUNION DE SECTEUR

R. ARNAUD informe de la reprogrammation des réunions de secteur et informe du calendrier :

Secteurs	***Clubs support***	***Lieux***	***Dates***	***Horaires***
1 & 2	Sablons	Sablons	07/03/2022	18h30
3 & 4	La Voulte	Stade	22/03/2022	18h30
5 & 6	Vallon Pont d'Arc	Salle vers la gendarmerie	29/03/2022	18h30
7 & 8	Châteauneuf de Galaure	Salle du Lavoir	21/03/2022	18h30
9 & 10	FC Portois	Portes les Valence	28/02/2022	18h30
11 & 12	Allan	Salle des mariages à la Mairie	04/04/2022	18h30

Par ailleurs, les membres valident l'ordre du jour de celles-ci (sous réserve de modification) :

A. Horaires des Compétitions
B. Refonte des Championnats Jeunes
C. Présentation du Championnat Beach Soccer
D. Présentation des dispositifs FAFA/ANS : Terrains nouvelles pratiques
E. Présentation Projet Technique DDAF
F. Refonte du règlement du Fair-Play
G. Questions diverses

Le Président,
Jean-François VALLET

Le Secrétaire Général,
Roland ARNAUD